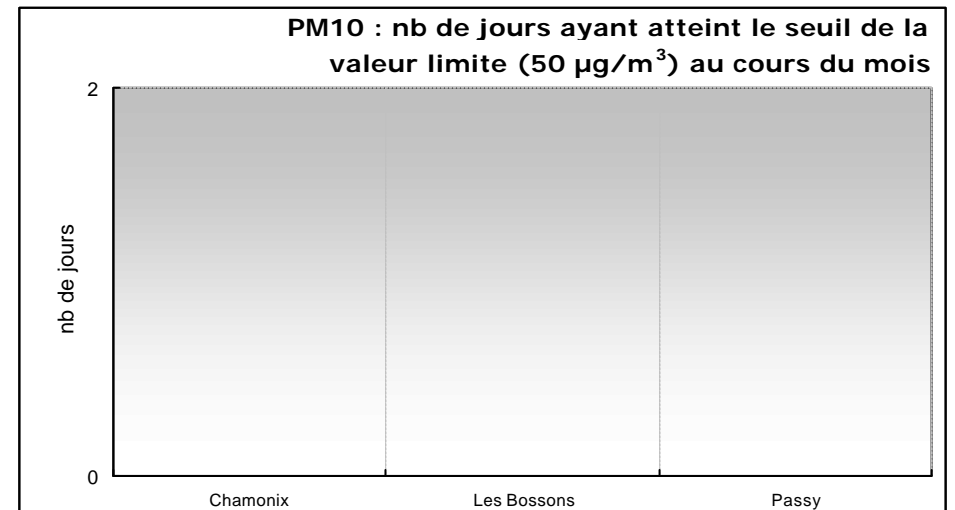
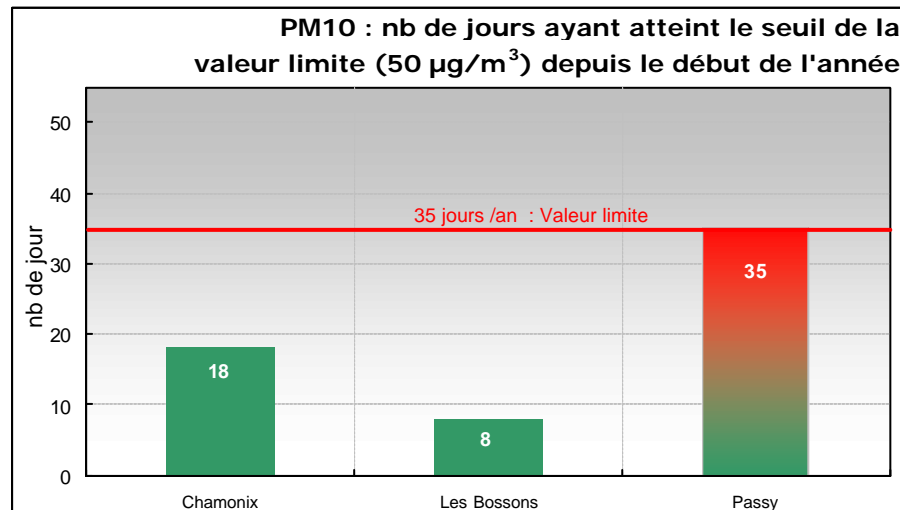
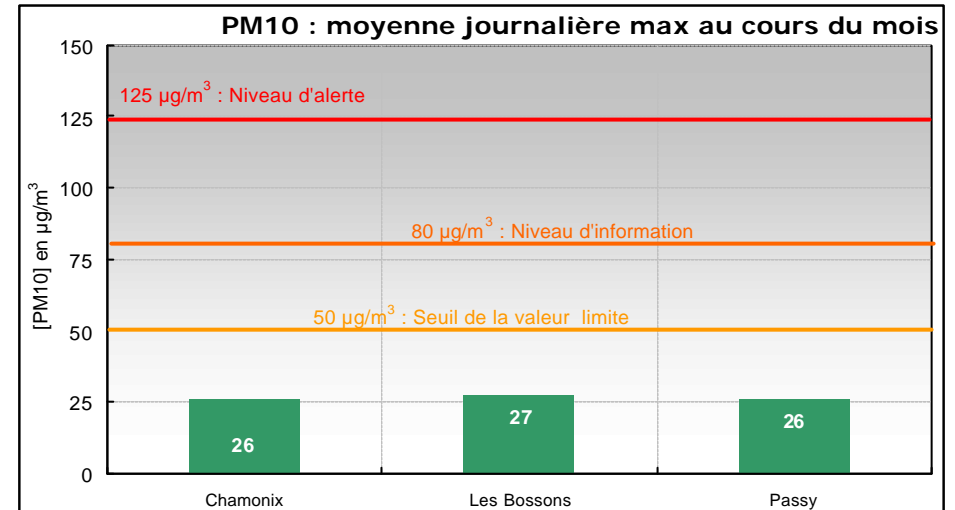
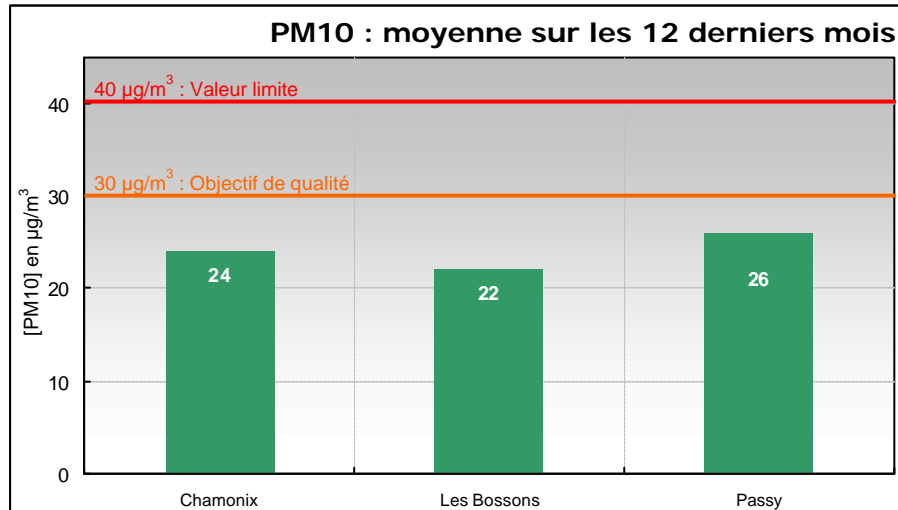




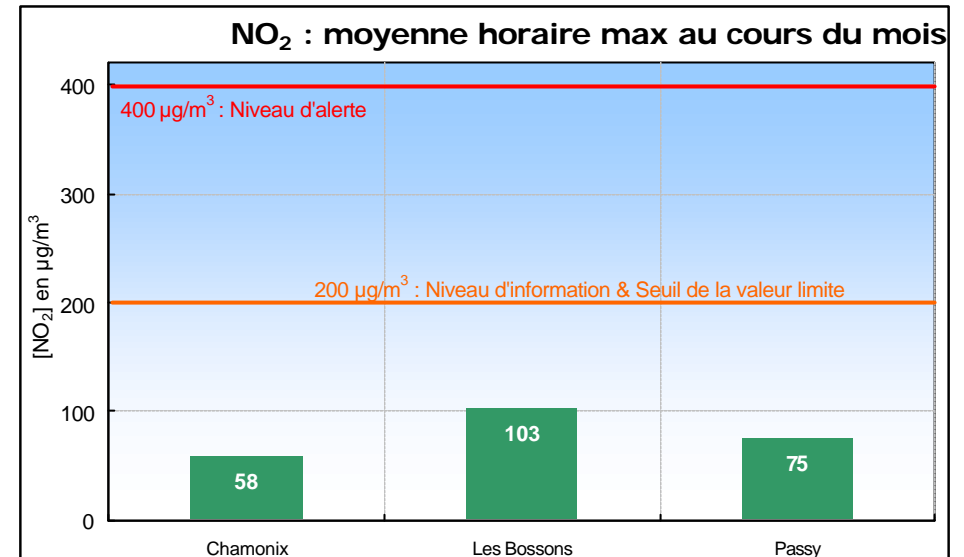
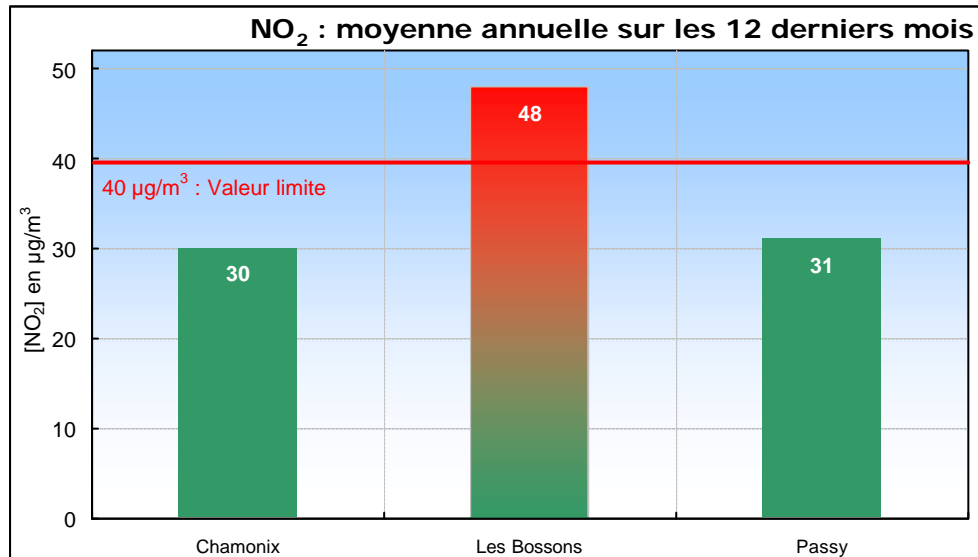
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Septembre 2010

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

L'été a joué les prolongations et nous a offert une belle arrière saison en Pays du Mont-Blanc. Cela s'est traduit par des concentrations de polluants relativement basses, en particulier en particules, par rapport aux mois de septembre des années précédentes. De fait, aucun dépassement réglementaire n'a été constaté ce mois-ci.

Les concentrations de dioxyde d'azote sont restées très en dessous du niveau d'information à Chamonix, à Passy et aux Bossons. Sur les 12 derniers mois la valeur limite est nettement dépassée aux Bossons (site de proximité automobile), mais est respectée à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension ont légèrement diminué sur les 12 derniers mois sur l'ensemble des stations. L'objectif de qualité annuel est donc toujours respecté sur les trois sites. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales ont augmenté aux Bossons et à Passy et très légèrement diminué à Chamonix.

Aucun dépassement du seuil de la valeur limite (50µg.m⁻³) pour les PM10 n'a été constaté ce mois-ci, le nombre de dépassements depuis le 1^{er} janvier est donc inchangé. A ce jour, la station de Passy a atteint la valeur limite des 35 dépassements.